

**INSTALLATION-TRANSMISSION**

**Réaliser une reprise  
d'exploitation  
ou de foncier**

Les   
**AVANTAGES**

- > La maîtrise de votre projet par l'expertise de nos conseillers.
- > Coordination des intervenants.
- > Une confidentialité assurée, un conseil en toute objectivité.
- > La Force d'un réseau, un ancrage local.

*Concrétiser votre projet de reprise  
d'exploitation ou de foncier dans les  
meilleures conditions.*

*Cet accompagnement est fait pour vous !*

# RÉALISER UNE REPRISE D'EXPLOITATION OU DE FONCIER

## Nos solutions d'accompagnement



### VOUS SOUHAITEZ :

- ▶ Construire un projet viable.
- ▶ Négocier avec le cédant et les propriétaires.
- ▶ Organiser les démarches.
- ▶ Signer des actes juridiques solides et réaliser le suivi administratif.



### NOUS VOUS PROPOSONS :

- ▶ D'analyser votre projet de reprise ou de création, de rechercher les informations techniques, réglementaires et juridiques nécessaires à la reprise du site agricole.
- ▶ D'expertiser les attentes du cédant, du(es) propriétaire(s) pour obtenir un accord.
- ▶ D'établir un calendrier prévisionnel avec les délais réglementaires et étapes de la reprise, du site agricole puis de réaliser les formalités.
- ▶ De coordonner :
  - La réalisation d'un compromis de cession, de promesse(s) de vente / baux – avec juriste, avocat et/ou notaire.
  - L'avancement du projet pour lever les clauses suspensives et la signature définitive des actes.



### PUBLIC

Candidats porteurs de projet



### DURÉE

Adaptée à votre projet



### TARIFS ET CONDITIONS DE VENTE

Sur devis, conforme au mandat



### MODALITÉS ET LIVRABLES

Prestation individuelle.  
Comptes rendus écrits après accord  
entre les parties. Signatures de  
compromis et d'actes définitifs.

## Vos interlocuteurs

### Conseiller Transmission

**Stéphane BORDEAU**

02 38 71 91 67

stephane.bordeau@loiret.chambagri.fr

### Technicienne Installation-Transmission

**Valérie SERVANT**

02 38 71 95 77

valerie.servant@loiret.chambagri.fr